

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villeurbanne, le 02/12/2022



### Explosion des coûts de l'énergie

## Le SIGERLY demande à l'Etat un bouclier tarifaire pour les collectivités

*Le 30 novembre 2022, le Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise a conclu son comité par l'adoption d'un vœu : que l'Etat protège davantage les collectivités territoriales face à la flambée des coûts de l'énergie.*

1 100 € le mégawattheure. C'est le prix de gros de l'électricité qui a été atteint en août\*. Un chiffre qui s'élevait à 45 € deux ans auparavant. Côté gaz, ce n'est guère mieux : les 300 € le mégawattheure ont été frôlés, contre 13 € en 2020. Si le prix de gros du gaz est redescendu aux alentours de 100 € le

mégawattheure en raison de la douceur de l'automne, la situation n'en reste pas moins alarmante pour les collectivités territoriales.

En effet, même si certaines mesures ont été prises par l'Etat comme l'amortisseur électricité qui entrera en vigueur en 2023, **les budgets des collectivités sont et seront largement impactés par cette hausse des coûts de l'énergie**. Avec la menace de plus en plus prégnante de **fermetures de services publics**.

### ***Un appel à l'Etat***

Devant cette situation préoccupante, le SIGERly a décidé de proposer à ses élus d'adopter [un vœu](#) à la fin de son comité syndical du 30 novembre 2022. Il s'est inspiré du Syndicat d'énergies d'Ille-et-Vilaine, qui a récemment pris une initiative similaire.

**Adopté à l'unanimité par les délégués du Syndicat, ce vœu adressé à l'Etat demande la mise en place d'un bouclier tarifaire à destination des collectivités locales, avec la possibilité d'un retour au [tarif réglementé de vente](#).**

Les communes membres du SIGERly sont également invitées à voter ce vœu en Conseil municipal, ce qu'a déjà fait Saint-Germain-au-Mont-d'or, sous l'impulsion de Philippe Pérardel, Vice-Président du SIGERly et adjoint de la commune.

### ***Les projections pour 2023***

Depuis 2014 pour le gaz et 2015 pour l'électricité, le SIGERly coordonne [un groupement d'achats d'énergie](#) (93 membres pour le groupement d'achats d'électricité, 77 pour le gaz). Grâce à sa stratégie d'achat, il offre la possibilité à ses collectivités membres d'accéder à des prix de l'énergie plus compétitifs que si elles achetaient elles-mêmes leur gaz et leur électricité. **Toutefois, le contexte actuel est si défavorable que le Syndicat ne peut pas endiguer la hausse des prix de l'énergie pour 2023.** Cette hausse reste néanmoins moindre vis-à-vis d'autres collectivités.

Les communes membres du groupement d'achats d'énergie du SIGERly devraient voir en moyenne leur facture de gaz augmenter de 14% TTC l'année prochaine (hors biométhane) et être multipliée par 2,5 ou 3 en 2024. Côté électricité, les estimations d'augmentation sont plus contrastées :

- **lot 1** (sites dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA) : + 10 % TTC en moyenne (mais forte incertitude à ce jour) ;
- **lot 2** (sites dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA): + 12,5 % TTC en moyenne pour les bâtiments, – 50 % TTC pour l'éclairage public ;
- **nouveau marché EDF** (ancien marché lot premium) : multiplication entre 3,5 et 5 fois le prix TTC selon les sites (mais forte incertitude à ce jour).

*\* Les chiffres évoqués portent sur les achats d'énergies pour 2023.*

## *Le SIGERLy aux côtés des communes*

Loin d'être passif face à cette conjoncture, le Syndicat œuvre au quotidien pour aider les communes à faire face, en les accompagnant dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques : modernisation du parc d'éclairage public, extinction et abaissement de la luminosité des lampadaires, rénovation énergétique des bâtiments publics, déploiement d'énergies renouvelables et, comme évoqué précédemment, groupements d'achats d'énergie.

Par ailleurs, bien qu'elle ne suffise pas à régler le problème de la croissance vertigineuse des coûts de l'énergie, la sobriété constitue un axe de travail essentiel. C'est pourquoi le SIGERLy a créé un accompagnement spécifique en la matière, qui se traduit notamment par la mise à disposition [d'un guide sobriété](#) et l'organisation [d'un webinaire](#) dédié à la thématique le 15 décembre.

## **À propos du SIGERLy**

Fondé en 1935, le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise SIGERLy est organisé en syndicat mixte ouvert. Il regroupe la Métropole de Lyon et 66 communes dont 8 communes du département du Rhône. Au service des communes et de ses usagers, le SIGERLy œuvre au quotidien pour un aménagement énergétique durable, équitable et cohérent de son territoire.

### Chiffres clés

- 7 639 km de réseaux électriques
- 2 600 km de canalisations gaz
- 2 000 bâtiments communaux suivis énergétiquement
- 74 000 points lumineux
- 15 installations photovoltaïques
- 93 membres du groupement d'achat électricité et 77 pour le groupement d'achat gaz

### **Contact Presse**

Service communication – [communication@sigerly.fr](mailto:communication@sigerly.fr)